



# Livret de l'étudiant·e 2018-2019

Master 2

## **SCIENCE POLITIQUE**

Parcours Sociologie politique et sociologie politique de l'international

Livret voté à la CFVU de septembre 2018

UFR de Droit et science politique  
Université Paris Nanterre - Bâtiment Simone Veil (F)  
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)



[www.ufr-dsp.parisnanterre.fr](http://www.ufr-dsp.parisnanterre.fr)

 **Université  
Paris Nanterre  
UFR DSP**

# SOMMAIRE

<b>AVANT - PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>4</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>6</b>
UNIVERSITE	6
UFR	6
FORMATION	6
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	7
<b>MEMBRES DU CONSEIL DE L'UFR</b>	<b>8</b>
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>9</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	9
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	9
<b>CALENDRIER DEROGATOIRE DE LA FORMATION 2018-2019</b>	<b>10</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>13</b>
UE FONDAMENTALE	13
PARCOURS SPÉCIALISATION	14
PARCOURS PERSONNALISE (APRES ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES DE SP.SPI)	19
COMPÉTENCES EN LANGUES ÉTRANGÈRES	22
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS - SEMESTRE 2</b>	<b>23</b>
VOIE RECHERCHE	23
VOIE STAGE	23
<b>BONUS AU DIPLOME</b>	<b>26</b>
<b>STAGES</b>	<b>27</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>28</b>
MODALITES GENERALES	28
MODALITES SPECIFIQUES	28
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	28
DELIVRANCE DU DIPLOME	28
<b>CHARTE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES</b>	<b>29</b>
<b>CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>33</b>

## AVANT - PROPOS

Bienvenue à l'UFR Droit et science politique !

L'UFR Droit et science politique de l'Université Paris Nanterre a pour ambition non seulement de former des juristes et des politistes de haut niveau mais, au-delà, des acteurs du monde contemporain dotés d'esprit critique et d'initiative.

Depuis sa création, son projet pédagogique est celui d'une faculté de droit et de science politique innovante, favorable à la pluridisciplinarité et au droit comparé, ouverte sur le monde, les nouvelles technologies et les milieux professionnels, et irriguée par une recherche originale, théorique et appliquée. Les parcours de nombreux anciens étudiants dans les champs du droit, de la politique, de l'économie, des médias ou des relations internationales témoignent de la richesse et de la qualité des formations offertes.

L'UFR DSP a l'ambition d'être un lieu d'enseignement pour tous, tout en offrant à chacun la possibilité d'un traitement relativement individualisé. Avec ses enseignants reconnus et dévoués à leur métier de pédagogues et de chercheurs, et avec son équipe administrative disponible, l'UFR DSP offre un environnement propice à des projets étudiants puis professionnels réussis.

Faire le choix d'étudier le droit et la science politique à l'Université Paris Nanterre, c'est s'engager sur un chemin exigeant et épanouissant.

D'une part, de la licence au doctorat, vous apprendrez, grâce aux méthodes traditionnelles et modernes d'enseignement, à réfléchir de façon rigoureuse et vous accumulerez des connaissances et compétences qui constitueront un bagage utile quelle que soit la voie que vous emprunterez plus tard. En outre, vous aurez très vite la possibilité d'étudier à l'étranger dans le cadre des nombreux accords que nous avons conclus avec d'excellents partenaires universitaires.

D'autre part, grâce à de nombreux modules, vous commencerez à envisager votre métier futur : stages obligatoires, rédaction de CV, participation à une audience, forum des métiers, l'Université de Paris Nanterre est en lien étroit avec le monde qui l'entourne, ne serait-ce que territorialement (le Palais de justice de Nanterre est à une station de RER de l'Université, et le quartier de La Défense à deux).

Enfin, durant toutes les années que vous passerez sur un campus de 32 hectares, lieu de vie et de culture, avec sa piscine, ses terrains de sport et ses espaces verts, vous aurez de multiples occasions de vous créer un réseau d'amis et de camarades, en vous livrant à des activités soit ludiques (cinéma, théâtre, sports), soit plus sérieuses (engagement associatif, concours de plaidoirie et d'éloquence, etc.).

Moyennant un esprit d'initiative et le respect de quelques règles essentielles à la vie en communauté, nul doute que vous saurez tirer le meilleur d'une *universitas* au sens plein du terme afin de vous forger un esprit bien fait, confiant et imaginatif, et qui vous permettra de voler de vos propres ailes, en France, en Europe et dans le monde.

Florence Bellivier et Pascal Beauvais, Co-Directeurs de l'UFR.

# PRESENTATION DE LA FORMATION

## Objectifs

Le master 2 de science politique « sociologie politique et sociologie politique de l'international » est une formation à la recherche par la confrontation avec les résultats des recherches réalisées en science politique et par la réalisation de recherches dans ce domaine. Il propose aux étudiants de réfléchir aux différents points de vue politiques (intellectuels, pratiques, philosophiques, historiques, sociologiques ou économiques notamment) et aux différents aspects de la politique, (internes et internationaux en particulier). Il les convie notamment à ouvrir la boîte noire de l'État (ce qui justifie l'accent mis sur la construction historique de l'État) et à déplacer le regard des réalisations politiques immédiates vers les agents de ces réalisations (ce qui justifie l'inventaire prosopographique et l'analyse sociologique des élites qui pilotent les régimes politiques).

Deux spécialités sont proposées aux étudiants : sociologie historique de la politique (SHP) et sociologie politique de l'international (SPI). La première invite à prendre au sérieux l'idée de construction sociale de l'État et de construction sociale de la politique par l'État. La seconde prolonge cette perspective théorique par des analyses empiriquement fondées des institutions, des acteurs et des processus qui composent l'ordre international. La spécialité SPI peut également être professionnalisante dès lors que les étudiants réalisent un stage et suivent des séminaires donnés par des membres d'organisations internationales ou de grandes ONG

## Débouchés et secteurs professionnels

### • Secteurs d'activité

- Institutions d'enseignement supérieur et de recherche
- Services d'études, d'analyse et de prévision des institutions nationales, internationales ou des grandes organisations non gouvernementales (ONG)
- Sociétés d'études et de conseil
- Presse généraliste et spécialisée

### • Métiers

- Enseignant-chercheur et chercheur
- Chargé-e d'étude pour des administrations publiques, des institutions internationales ou des ONG
- Chargé-e d'étude ou d'enquêtes pour des cabinets de conseil
- Journaliste

## Admission

**Niveau de recrutement: Bac + 4**

**Prérequis :** Être titulaire du Master I ou d'autres parcours étudiants équivalents (M1 de sciences humaines et sociales, quatre années accomplies d'Institut d'études politiques) sous réserve des compléments de formation qui peuvent être demandés à l'étudiant lors de leur formation. Les étudiants qu'ils soient en formation initiale français ou étrangers mais aussi les professionnels en formation peuvent se porter candidat à cette formation à la recherche par la recherche.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.
- en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

## UFR

---

**Direction de l'UFR :**

Co – Directeurs de l'UFR : Florence BELLIVIER – Pascal BEAUVAIS

- Directrices adjointes de l'UFR : Myriam BENLOLO-CARABOT (relations internationales) et Carole MONIOLLE (insertion professionnelle)
- Coordinatrice relations internationales : Juliette TRICOT
- Responsable administrative et financière de l'UFR : Corinne VALEU, bureau E15
- Responsable de la scolarité : Mathilde de CHAMBORANT, bureau E10
- Secrétariat de direction : Delphine DEROUBAIX, Bureau E14

**Site internet de l'UFR :** <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Des compléments sont apportés sur <http://sciencepolitique.parisnanterre.fr/masters-2/m2-spi/les-enseignements/>

## Formation

---

**Secrétariat de la formation :**

Sophie TRABON – @ : [strabon@parisnanterre.fr](mailto:strabon@parisnanterre.fr)

Bâtiment F – Bureau 131

200, Avenue de la République -

92001 NANTERRE Cedex

**Responsables du Master :**

Madame Pascale LABORIER, Professeure des Universités

Madame Karen AKOKA, Maitresse de conférence

### **Site de l'UFR DSP : <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr>**

#### **Accueil et Information Etudiant :**

Entresol du bâtiment F, bureau E08, 01 40 97 77 59



#### **Stages et insertion professionnelle :**

Entresol du bâtiment F, bureau E13 01 40 97 49 32

Site Internet : <http://stages.parisnanterre.fr>

#### **Bibliothèque de l'UFR-DSP :**

Entresol du bâtiment F, salle E16 01 40 97 77 11

**Site Internet des inscriptions, ECANDIDAT :** <https://ecandidat.parisnanterre.fr>

**Site de communication des résultats :** sur l'ENT : <https://ent.parisnanterre.fr>

#### **Service des diplômes :**

Bâtiment A, bureaux A 205 et A 206

01 40 97 56 81

#### **Service des Bourses :**

Bâtiment A, bureau 204

01 40 97 47 78

Site Internet : <http://bourses.parisnanterre.fr>

#### **Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) :**

Bâtiment E au rez-de-chaussée salle E14

01 40 97 75 34

Site Internet : <http://suio.parisnanterre.fr>

#### **Service de la Formation Continue :**

Bâtiment M, au rez-de-chaussée

01 40 97 78 66

Site Internet : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

#### **Service des Affaires culturelles :**

Bâtiment L, au rez-de-chaussée bureau R 28

01 40 97 56 56

#### **Service Handicap et accessibilité :**

Entresol du bâtiment F bureau E08

01 40 97 77 59

Et bâtiment DD, bureau R 05

01 40 97 58 79

#### **Service médical:**

Bâtiment E au rez-de-chaussée

01 40 97 75 33

#### **Action sociale étudiant :**

Bâtiment E salle 19

01 40 97 71 01

## MEMBRES DU CONSEIL DE L'UFR

### Collège des professeurs

ARCHAN Christophe  
BENLOLO CARABOT Myriam  
BOURASSIN-BACHMANN Manuella  
BOUSSARD Sabine  
CHAIGNEAU Aurore  
COHEN Antonin  
ROBINE David  
Le PILLOUER Arnaud  
WOLMARK Cyril  
THOUVENIN Jean-Marc

### Collège des maîtres de conférences et doctorants

BARTHE Denis  
BALLOT-LENA Aurélie  
BOUJEKA Augustin  
BONELLI Laurent  
BORIES Clémentine  
GROSBON Sophie  
LANNEAU Régis  
MEYER Julie  
OMARJEE Ismael  
BARTHE Denis  
NICOLAS Valérie  
ROZEZ Sophie

### Collège du personnel administratif

JORRE Isabelle  
IBORRA Sylvie  
THOMAS Lydéric

### Collège des usagers - étudiants

LEPOIVRE Marie (Démocrates et engagés)  
SHEYBANI Niki (UNI)  
PISA BURGOS Maxime (FAX)  
MILLIAT Karen (FAX)  
KASEM Sabrina (UNEF)  
GRAILLAT Nathan (UNEF)  
DESIRE Coralie (UNEF)  
SIROT Mathieu (UNEF)  
DUBOIS Emmeline (UNEF)

### Collège des personnalités extérieures

**DIJOUX Stéphanie**, professeur de droit allemand rattachée à l'UFR LCE  
**DOBKINE Michel**, Secrétaire général du Groupe HAVAS, magistrat en disponibilité et ancien directeur de l'ENM  
**DUMONTET Benoît**, directeur de la Haute école des Avocats Conseil (HEDAC)  
**MIGNARD Jean-Pierre**, avocat, associé fondateur du cabinet Lysias, co-directeur de la revue Témoignage Chrétien, Maître de conférences à l'IEP de Paris  
**PELLETIER Marc**, Représentante de l'Université Paris 8 – COMUE Paris Lumières  
**SCHEFFLER Catherine**, avocat et ancien bâtonnier des Hauts-de-Seine, enseignante vacataire à l'UFR DSP  
**SIBONY Anne-Lise**, Professeur à l'Université de Liège  
**WAUQUIER Vincent**, responsable de la classe préparatoire aux grandes écoles « économique et commerciale – ENS Cachan » de l'établissement Bessières



# SERVICES NUMERIQUES

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER DEROGATOIRE DE LA FORMATION 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- **selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).**

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

1 <sup>er</sup> SEMESTRE	2 <sup>ème</sup> SEMESTRE
<p style="text-align: center;"><b>Journée de Pré rentrée</b> Le 17 septembre 2018</p> <p><b>Module méthodes des sciences sociales ou projet professionnel</b> Lundi 17 septembre -au samedi 29 septembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Début des enseignements</b> Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de la Toussaint</b> Du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de fin d'année</b> Du lundi 24 décembre au dimanche 6 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Semaine de révision</b> Du lundi 14 janvier au samedi 18 janvier 2019</p> <p><b>Examens du 1er semestre de la 1ère session</b> Du lundi 21 au vendredi 25 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Remise des travaux pour les séminaires</b> Du lundi 5 février au vendredi 8 février 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>Début des stages ou modules écriture</b> lundi 11 février 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances d'hiver</b> Du lundi 25 février au dimanche 3 mars 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de printemps</b> Du lundi 22 avril au dimanche 28 avril 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Jury session 1</b> Du lundi 3 septembre au vendredi 14 septembre 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Examens de la 2ème session (rattrapage)</b> Du lundi 15 au vendredi 26 octobre 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Jury session 2</b> Lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2019</p>
<b>Jours fériés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toussaint : Jeudi 01 novembre 2018</li> <li>• Armistice : Dimanche 11 novembre 2018</li> <li>• Noël : Mardi 25 décembre 2018</li> <li>• Jour de l'An : Mardi 01 janvier 2019</li> <li>• Lundi de Pâques : Lundi 22 avril 2019</li> <li>• Fête du travail : Mercredi 1er mai 2019</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Victoire 1945 : Mercredi 08 mai 2019</li> <li>• Jeudi de l'ascension : Jeudi 30 mai 2019</li> <li>• Lundi de Pentecôte : Lundi 10 juin 2019</li> <li>• Fête nationale : Dimanche 14 juillet 2019</li> </ul>

# MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1		Nature	Durée	Enseignant	ECTS	Sessions 1 et 2	
UE FONDAMENTALE 1					12	Nature	Durée
<b>3JPI9091</b>	Sociologie politique	Cours	24h	A. COLLOVALD	6	écrit	5h
<b>3JPI9003</b>	Méthodologie du comparatisme	Cours	44h	P. LABORIER et .A. COHEN	6	écrit	5h
<b>PARCOURS Spécialisation</b>					<b>12</b>		
<b>Quatre séminaires à choisir</b>							
<b>3JDPY462</b>	Approches transnationales de la sécurité : l'espace post soviétique	Séminaire	24h	A. COLIN LEBEDEV	3	Contrôle continu	
<b>3JSPY099</b>	Construction des savoirs & monde post-colonial	Séminaire	24h	M. DEBOS	3	Contrôle continu	
<b>3JDPY461</b>	L'espace des organisations internationales	Séminaire	24h	K. AKOKA	3	Contrôle continu	
<b>3JPI0SPI</b>	Sociologies des champs : national / transnational	Séminaire	24h	A. COHEN	3	Contrôle continu	
<b>3JPI9017</b>	Action publique, territoires et populations	Séminaire	24h	P. LABORIER et B. HIBOU	3	Contrôle continu	
<b>3JPI9016</b>	Pouvoir et Elections. Fronts et Frontières du Politique	Séminaire	24h	C LE DIGOL et E. PHELIPPEAU	3	Contrôle continu	
<b>3JPI9012</b>	Violence politique et société	Séminaire	24h	G. TRUC, S. GENSBURGER, S. LEFRANC	3	Contrôle continu	
<b>3JSPY094</b>	Savoirs et idéologies en politique	Séminaire	24h	A. SKORNICKI	3	Contrôle continu	
<b>3JSPY095</b>	Sortie de conflits: le racisme en procès	Séminaire	24h	A. HAJJAT	3	Contrôle continu	
<b>3JPY097</b>	Droites extrêmes en Europe	Séminaire	24h	F. ZALEWSKI	3	Contrôle continu	
<b>3JSP0PS3</b>	La Politisation	Séminaire	24h	A. COLLOVALD	3	Contrôle continu	
<b>PARCOURS PERSONNALISE</b>					<b>3</b>		
<b>1 Séminaire au choix</b>							
<i>Séminaire non choisi dans les enseignements de spécialisation:</i>							
<b>3JSPY118</b>	Cultures et territoires	Séminaire	24h	E. WALLON	3	Contrôle continu	GCT
<b>3JSPY119</b>	Politique de la ville: mise en perspective historique et comparative	Séminaire	24h	T. KIRSZBAUM	3	Contrôle continu	GCT
<b>3JPI0016</b>	Droit de l'asile et de l'immigration	Séminaire	24h	S. SLAMA	3	Contrôle continu	DH
<b>3JSPY115</b>	Protection internationale des droits de l'homme	Séminaire	24h	S. HENNETTE VAUCHEZ et M. BENLOLO-CARABOT	3	Contrôle continu	DH
Bonus au diplôme Mémoires et usages publics du passé (Labex Nanterre)		Séminaire	24h	M.-C. LAVABRE	bonus		
<b>COMPETENCES EN LANGUES ETRANGERES</b>							
<b>1 Séminaire au choix</b>							
<b>3JPI9011</b>	lecture en langues étrangères		24h	A. SIMONIN	3	Contrôle continu	
AUTRES DEPARTEMENTS LANGUE							

SEMESTRE 2 COMPETENCES PROFESSIONNALISATION		Nature	Durée	Enseignant	ECTS	Sessions 1 et 2
VOIE RECHERCHE Méthodes d'enquête en sciences sociales					30	
3JPI0012	Mémoire de recherche				24	écrit
3JPI0011	De l'enquête à l'écriture en science politique		45h	P. LABORIER et équipe enseignants	6	contrôle continu
VOIE PROFESSIONNALISANTE						
Séminaires Professionnels						
3JPI0021	Rapport de stage				18	écrit
3JPI0SDS	Soutenance de Stage				4.5	oral
3JPI0OLI	Observer les institutions	Séminaire	10h	K. AKOKA et équipe	1,5	Contrôle continu
3JPI0017	Montage de dossiers de financement	Séminaire	10h	E. HENRY	1,5	Contrôle continu
3JPI0018	ONG internationales et pratiques	Séminaire	10h	M. REKACEWICZ	1,5	Contrôle continu
3JPI0019	Expertise des organisations internationales : étude de cas	Séminaire	10h	Mr. Neuman	1,5	Contrôle continu
3JPI0020	Analyses critiques de la coopération et de développement	Séminaire	10h	Mme Wolmark	1,5	Contrôle continu
VOIE PROFESSIONNALISANTE						
Séminaires Professionnels						
3JPI0021	Rapport de stage				18	écrit
3JPI0SDS	Soutenance de Stage				4.5	oral
3JPI0OLI	Travail et expertise sur l'international dans les organisations		50h	K. AKOKA et équipe	7,5	Contrôle continu

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## UE Fondamentale

<b>3JPI9091</b>	<b>Sociologie politique. L'analyse des mouvements sociaux et des actions collectives</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>A. COLLOVALD</b>
<p>Les mouvements sociaux occupent une place importante quoique paradoxale dans la vie politique des sociétés contemporaines. Conflits sociaux, contestations, protestations collectives, même si ces phénomènes sont critiqués et stigmatisés, même s'ils perturbent l'ordre politique établi par le recours parfois à des modes d'actions violents (séquestration, dégradations, affrontements avec les forces de l'ordre) appartiennent au répertoire de la démocratie. On voudrait dans ce cours à la fois en dresser un panorama historique et exposer les schèmes d'analyse mis en œuvre en sociologie de l'action collective pour rendre intelligibles leur émergence, leur dynamique et leur durabilité. Située au croisement de la science politique et de l'histoire, cette sociologie s'appuie sur un ensemble de concepts et d'outils méthodologiques que le cours présentera en montrant les apports et parfois les limites scientifiques.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle terminal	Cet enseignement est évalué par une épreuve écrite de cinq heures destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et étayée par des lectures.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par une épreuve écrite de cinq heures destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et étayée par des lectures.		

<b>3JTP9004</b>	<b>Méthodologies du comparatisme (1)</b>	<b>Volume horaire 44h</b>	<b>P. LABORIER et A. COHEN</b>
<p>La comparaison des modèles nationaux est devenue une <i>norme</i> dans différentes disciplines, en droit ou en science politique. Les enjeux de la comparaison sur le politique demandent à être situés dans leurs contextes d'énonciation. Ainsi l'objectif de ce cours sera de présenter les modèles de comparaison dont nous disposons tout en mettant en perspective leurs portées. Comparer c'est porter un regard particulier, décentrer son point de vue, mais aussi établir une grille de la recherche en sciences sociales. L'analyse comparée des institutions est aussi appréhendée au prisme de la « politique par le bas », des études de cas, de l'histoire croisée, connectée ou globale. Les auteurs de recherches récentes seront invités lors de ces séances.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle terminal	Cet enseignement est évalué par une épreuve écrite de cinq heures destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et étayée par des lectures.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par une épreuve écrite de cinq heures destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et étayée par des lectures.		

## Parcours spécialisation

<b>3JDPY462</b>	<b>Approches transnationales de la sécurité : l'espace post soviétique</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>A. COLIN LEBEDEV</b>
<p>Intitulé du séminaire:  <b>Questions de sécurité dans l'espace postsoviétique : approches transnationales et dynamiques locales.</b></p> <p>La désintégration apparemment pacifique de l'Union soviétique il y a presque trente ans a radicalement changé les équilibres politiques et la gestion de la sécurité dans les Etats d'Europe, d'Asie et du Caucase anciennement soviétiques, affectant également leurs voisins. Sur le plan institutionnel, outre des transformations de régime, on a assisté à des reconfigurations de partenariats, d'alliances et de rapports de pouvoir dans la région. Les années post-soviétiques ont aussi vu l'émergence - ou la réapparition - de tensions régionales, de conflits, de guerres, donnant parfois naissance à des Etats de facto. Les problématiques internationales de lutte contre le terrorisme ont également été réappropriées et instrumentalisées au niveau local. Après un aperçu général des reconfigurations politiques dans la région, le séminaire s'appuiera sur des études de cas portant sur des objets tels que la construction des ethnies et les conflits interethniques, les conflits armés sécessionnistes et les Etats de facto, la gestion politique des ressources énergétiques et naturelles, la place de l'islam politique dans la région, l'usage et l'instrumentalisation du concept de terrorisme.</p> <p>Pré-requis du séminaire : capacité à travailler sur des textes académiques en anglais</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	L'évaluation prendra la forme de la réalisation d'un rapport collectif sur l'état des problématiques de sécurité dans l'espace post-soviétique en 2018, destiné à une publication en ligne. Les étudiants seront évalués sur leur travail personnel de recherche, de rédaction et de présentation de leur texte, mais aussi sur le travail d'équipe.		
Contrôle dérogatoire et session 2	L'évaluation prendra la forme de la réalisation d'un rapport collectif sur l'état des problématiques de sécurité dans l'espace post-soviétique en 2018, destiné à une publication en ligne. Les étudiants seront évalués sur leur travail personnel de recherche, de rédaction et de présentation de leur texte, mais aussi sur le travail d'équipe.		

<b>3JSPY099</b>	<b>Construction des savoirs &amp; monde post-colonial</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>M. DEBOS</b>
<p>Le séminaire propose une réflexion et un regard critique sur la construction des discours, savoirs et des technologies produits sur et dans le monde post-colonial. Une première question a trait aux sources et aux méthodologies des savoirs académiques : qu'est-ce que l'ethnocentrisme à l'université ? Que signifie décoloniser les méthodologies et les recherches ? Qu'apportent les travaux sur la classe, le genre et la race dans les relations internationales ? Une seconde question concerne la production des discours experts sur le monde post-colonial. Comment sont produites les statistiques ? Comment les discours sur la « bonne gouvernance » ou la supposée « faillite de l'Etat » ont-ils été construits ? Par qui ? Avec quels effets sur les sociétés concernées ? Le séminaire interroge enfin la place des sciences et des technologies dans le monde colonial et post-colonial à partir des cas de la médecine, du nucléaire et des technologies d'identification biométrique. Comment l'Afrique a-t-elle été utilisée comme laboratoire ? Mais aussi : quelle est la contribution des acteurs des sociétés post-coloniales dans la production de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies?</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Un travail écrit de 10 000 signes espaces compris. Vous devez choisir l'un des exercices proposés au fil du semestre en fonction de votre parcours (recherche ou pro). Les travaux peuvent être rédigés en français ou en anglais.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Un travail écrit de 10 000 signes espaces compris. Vous devez choisir l'un des exercices proposés au fil du semestre en fonction de votre parcours (recherche ou pro).		

3JDPY461	L'espace des organisations internationales	Volume horaire 24h	K. AKOKA
<p>Ce séminaire propose d'explorer ces structures incontournables de la coopération internationale que sont les organisations internationales à partir de l'étude du cas du Haut Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (HCR). L'action du HCR peut schématiquement être divisée en trois types d'activités selon ses zones géographiques d'implantation. Une activité de lobbying auprès des institutions nationales qui est davantage portée par les structures du HCR situées dans les pays occidentaux, dits du « Nord ». Une activité de type élaboration de normes internationales sur le droit d'asile qui est davantage portée par le siège de l'organisation, situé à Genève en Suisse. Une activité d'assistance humanitaire et de délivrance de statuts de réfugiés davantage portée par les bureaux du HCR situés dans les pays dits du Sud auprès de personnes vivant dans des camps ou dans le tissu urbain. Ce séminaire propose une exploration de l'activité du HCR dans ces différents types de contextes dans l'objectif de dépasser l'image d'une organisation monolithique, dotée d'une forte intentionnalité et du réfugié comme d'une catégorie homogène. Une attention particulière sera posée sur l'action du HCR en France qui prend en charge deux de ces trois grands types d'activité : lobbying et co-production des statuts de réfugiés. Cette action sera saisie au travers d'une enquête de terrain à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) où en tant que membre de la formation de jugement l'organisation participe à la production de statuts de réfugié dans le cadre d'audiences publiques qu'il s'agira d'observer.</p> <p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
Contrôle continu	Une courte synthèse d'un des textes à lire pour chaque séance: La moyenne des notes de toutes les synthèses compte pour 30% de la note finale. Un rapport autour d'une enquête collective: compte pour 50% de la note finale. Participation: compte pour 20% de la note finale.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Une synthèse des lectures et un rapport autour d'une enquête collective.		

3JPI0SPI	Sociologie des champs : national / transnational	Volume horaire 24h	A. COHEN
<p>Ce séminaire porte sur les usages multiples de la notion de « champ » dans les sciences sociales. Dans un premier temps, le séminaire reviendra sur la généalogie scientifique de cette notion et son opérationnalisation théorique par des auteurs aussi différents que Bourdieu, Curtis et Zurcher, DiMaggio et Powell, Fligstein et McAdam. Dans un deuxième temps, le séminaire proposera une palette de travaux récents utilisant cette notion pour appréhender des objets aussi variés que le mouvement antipornographie, l'État colonial, le mouvement LGBT, l'industrie du jeu (un choix sera ici proposé aux étudiants en fonction des intérêts et des curiosités). Dans un troisième temps, le séminaire s'intéressera plus particulièrement aux champs « transnationaux », proposant ainsi une réflexion sur l'articulation entre « le national » et « l'international » dans l'état présent de la mondialisation.</p> <p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
Contrôle continu	Cet enseignement est évalué par un exposé oral de vingt à trente minutes destiné à évaluer la capacité des étudiant-es à comprendre un texte, à repérer les éléments susceptibles de nourrir la discussion par rapport à d'autres textes, à construire une argumentation rigoureuse et à s'exprimer oralement. Il est aussi évalué par la participation générale aux séances et aux discussions.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par un examen oral de vingt minutes destiné à évaluer les connaissances transmises durant le contrôle continu.		

3JPI9017	Action publique, territoires et populations	Volume horaire 24h	P. LABORIER et B. HIBOU
<p>Nous proposons dans ce séminaire d'articuler une réflexion méthodologique sur les territoires et les populations en nous appuyant sur des recherches comparatives en économie politique et en sociologie de l'action publique dans une perspective historique. Les exemples s'appuieront sur les recherches en cours menées dans les espaces sub-sahariens, maghrébins et européens. Cette année, l'entrée privilégiée sera centrée sur la fabrique des réfugiés, mais tout aussi bien leur endiguement. Nous interrogerons les contours de la catégorie, les dynamiques de production de populations potentiellement comprises comme des réfugiés, les stratégies de voilement ou de détournement de leur prise en compte, les dispositifs d'accueil et d'éloignement, etc.</p> <p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
Contrôle continu	Compte-rendu (environ 10 pages) d'une recherche personnelle à partir des problématiques et notions développées durant les séances. Le sujet sera soumis préalablement aux enseignantes.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Compte-rendu (environ 10 pages) d'une recherche personnelle à partir des problématiques et notions développées durant les séances. Le sujet sera soumis préalablement aux enseignantes.		

<b>3JPI9016</b>	<b>Pouvoir et Elections : Fronts et Frontières du Politique</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>C LE DIGOL et E. PHÉLIPPEAU</b>
<p>Ce séminaire part du constat partagé que la politique forme un univers relativement autonome à l'intérieur du monde social mais dont les frontières sont continuellement l'enjeu de luttes de définitions et de négociations entre de multiples acteurs travaillant à leur politisation comme à leur dépolitisation. L'attention pour la construction sociale et historique de la politique a naturellement privilégié les formes et les lieux les plus légitimes de cette activité en délaissant quelque peu ses marges et ses frontières. Ce séminaire tente de comprendre la variété des formes historiques qu'adopte la politique et la manière dont ce que l'on appelle « la politique » se distingue d'autres activités sociales. En mobilisant les outils de l'histoire et de la comparaison, le séminaire mettra l'accent sur les opérations et les mécanismes de délimitation de la politique, sur l'apparition et le développement de systèmes d'incompatibilité (d'ouverture et de clôture) gouvernant les différentes positions du jeu politique. Il portera une attention particulière aux possibilités de cumul de responsabilités politiques, électives ou non. Il s'attachera à apprécier comment ces rôles politiques peuvent être combinés ou non avec l'exercice d'activités professionnelles et à la façon dont des passerelles (revolving door) sont susceptibles ou non d'être dessinées entre le champ politique et d'autres sphères jouxtant ses limites. Il envisagera enfin la redéfinition des frontières du politique en réfléchissant à la combinatoire complexe des intérêts, et des conflits d'intérêts, qui en façonnent également les contours. En ce sens, ce séminaire s'inscrit dans une démarche comparative qui vise à souligner pleinement la « production sociale de la politique, de ses enjeux, de ses règles et de ses représentations » (Lagroye, 2003).</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Réalisation d'entretiens et d'observations tout en travaillant sur les procédures et les résultats des grandes enquêtes électorales.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Réalisation d'entretiens et d'observations tout en travaillant sur les procédures et les résultats des grandes enquêtes électorales.		

<b>3JPI9012</b>	<b>Violences politiques et société</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>S. GENSBURGER, S. LEFRANC et G TRUC</b>
<p>Ce séminaire explorera les rapports entre violences politiques et société suivant trois axes d'investigation principaux : les rapports de la société civile à la violence, les mobilisations de ceux qui en sont victimes et l'action des pouvoirs publics à l'encontre de cette violence, notamment en matière de politique mémorielle. La réflexion se centrera plus particulièrement sur le cas des attentats djihadistes, qui seront étudiés dans une perspective comparative. Des recherches en cours sur les attentats de masse perpétrés en France et en Europe en 2015-2016 (attentats de Paris, Bruxelles et Nice notamment) seront ainsi mis en rapport avec d'autres travaux, plus anciens ou en cours eux aussi, sur des cas équivalents. Les séances alterneront par conséquent entre discussions collectives autour de publications et présentations de chercheurs invités. Chacune d'entre elles sera en même temps l'occasion de revisiter une grande question sociologique : le conflit, la cohésion sociale, la confiance, les idées, les convictions, le conformisme, etc.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Plusieurs types de rendus écrits seront proposés aux étudiants pour valider leur participation au séminaire, à déterminer au cas par cas avec les enseignants : compte-rendu de séance, note critique sur une ou plusieurs publications, mini enquête individuelle, etc. La note attribuée à ce travail sera pondérée par une note de participation, valorisant l'assiduité et l'implication dans les discussions au cours du séminaire.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement sera évalué sous la forme d'un examen oral qui consistera en un commentaire d'article de presse en lien avec la thématique du séminaire, assorti de quelques questions théoriques.		



3JSPY094	Savoirs et idéologies en politique	Volume horaire 24h	A. SKORNICKI
<p>Ce séminaire est une formation à la recherche en histoire sociale des idées politiques, qui recouvre une gamme très large d'objets et de méthodes. D'objets, car la pensée est partout, et pas seulement chez les penseurs professionnels. De méthodes : comme son nom l'indique, l'histoire sociale des idées politiques se situe au confluent de plusieurs disciplines. L'histoire bien sûr, y compris l'histoire des sciences, de la philosophie, de la politique, de l'économie, etc. ; mais aussi la sociologie des intellectuels, des intermédiaires culturels, des partis, de l'État ; de l'analyse du discours, de la rhétorique, etc. On abordera ainsi différentes facettes de ce programme de recherche : qu'est-ce que contextualiser ; la sociologie des intellectuels et des philosophes dans leur rapport à la politique ; les savoirs d'État ou de gouvernements ; la réception et la ré-appropriation des idées politiques dans les groupes populaires ; la circulation des idées et des savoirs, via les intermédiaires culturels, les pratiques de lectures, etc.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Evaluation hebdomadaire du travail de recherche et rédaction d'une note de synthèse en fin de cours.		
Contrôle dérogatoire et session 2	rédaction d'une note de synthèse		

3JSPY095	Sorties de conflits : le racisme en procès	Volume horaire 24h	A. HAJJAT
<p>Le séminaire introduit les étudiant.e.s aux plus récentes avancées des sciences sociales sur ce thème des racismes et antiracismes. En 2018-2019, il traitera de la lutte contre le racisme au travers de la politique pénale en France et à l'étranger, en focalisant l'attention sur plusieurs questions: les origines de la législation pénale antiraciste, le recours ou non aux autorités par les victimes de racisme, le traitement policier des plaintes pour infractions racistes, la qualification juridique des infractions "à raison de la race, la religion, l'ethnie ou la nation", le traitement judiciaire du parquet et des juges, l'action juridique des organisations antiracistes, etc.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Cet enseignement est évalué par la rédaction d'un travail de recherche sur la base d'une enquête sur le racisme à l'université et/ou d'une note de synthèse critique. Il est aussi évalué par la participation générale aux séances et aux discussions.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par une note de lecture critique		

3JPY097	Droites extrêmes en Europe	Volume horaire 24h	F. ZALEWSKI
<p>Les succès électoraux et sondagiers du Front National en France prennent place dans un contexte plus large de renouveau des droites extrêmes en Europe. Nombre d'entre eux sont devenus familiers du grand public, grâce à la généreuse couverture médiatique dont eux-mêmes ou leurs <i>leaders</i> ont bénéficié (que l'on pense ici, par exemple, au cas autrichien du FPÖ et de son défunt chef, Jörg Haider). Ces partis ont été regroupés sous le label de <i>new radical right parties</i> par la littérature internationale, indiquant par là le questionnement qu'ils adressent aux catégories bien constituées de la science politique. L'objectif de ce séminaire est double : 1) apporter des éléments de connaissance factuelle sur ces partis politiques, conduisant notamment à interroger leur mouvement de professionnalisation politique et de renouvellement idéologique à partir des années 1970-1980 ; 2) aborder de façon critique la littérature qui leur est consacrée. Les approches dominantes conservent en effet, certes à des degrés variables, une optique libérale faisant de ces partis une déviance de la démocratie, mais négligeant entre autres d'interroger les effets politiques élargis de la « révolution conservatrice » à l'œuvre dans les démocraties occidentales depuis les années 1980.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Un exposé oral de restitution d'une recherche thématique à partir du programme des séances distribué en début de semestre et/ou un travail oral sur l'actualité des partis de droite radicale en Europe.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Ce séminaire est évalué par un travail écrit correspondant à la charge de travail de préparation d'un exposé.		

3JSP0PS3	La Politisation : Le cas des contre	Volume horaire 24h	A. COLLOVALD
----------	-------------------------------------	--------------------	--------------

<b>mobilisations</b>	
<p>Ce séminaire s'inscrit dans la continuité du cours sur l'analyse des mouvements sociaux et des actions collectives. Il s'intéresse plus particulièrement aux mobilisations de groupes réputés réfractaires à l'action collective visible et organisée, généralement situés à droite de l'échiquier politique et appartenant aux fractions sociales aisées ou liées au monde économique. Peu examinées en sociologie politique, ces mobilisations (leur forme, leur temporalité, leur répertoire d'action) sont pourtant centrales pour comprendre à la fois la formation de « causes réactionnaires » ou « conservatrices » perturbatrices de l'ordre démocratique et un des ressorts de la dynamique des mobilisations « progressistes ». Leur analyse permet également d'éclairer des modes d'entente, des formes de plaidoyers et des mécanismes d'apprentissage de compétences politiques très intrigants au regard de ce qui a été mis en évidence pour les mobilisations des groupes défavorisés. Le programme et les modes d'évaluation seront donnés lors du premier cours.</p>	
<b>Modalités de contrôle</b>	
Contrôle continu	Contrôle continu basé sur des recherches documentaires et d'une étude de cas.
Contrôle dérogatoire et session 2	Contrôle continu basé sur des recherches documentaires et d'une étude de cas.

## Parcours personnalisé (après entretien avec les responsables de SP.SPI)

3JSPY118	Cultures et territoires	Volume horaire 24h	M. E. WALLON
<p>Après avoir retracé à travers l'histoire récente les fondements et logiques de l'action publique locale dans le domaine culturel, le séminaire procède à une analyse prospective de la répartition des compétences entre les acteurs publics, dans un contexte marqué par la montée en puissance des métropoles et des grandes régions. Il confronte aux travaux de la sociologie politique, appuyés sur des études de terrain, les différents modes de justification de la dépense culturelle : apporte-t-elle des arguments à la construction identitaire d'un territoire, des stimulants dans la compétition économique entre les villes, ou encore des instruments au service d'un aménagement global et durable ? Communales et intercommunales, départementales ou régionales, les politiques culturelles sont questionnées dans leurs principes, leurs objectifs, leurs méthodes, leur financement et leurs effets, à travers des exemples et des enquêtes conduites par les étudiants.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Préparation et remise à la dernière séance d'une note de synthèse de cinq pages, appuyée sur un dossier constitué par l'étudiant(e) à travers une recherche documentaire et une enquête de terrain. La note finale attribuée à ce devoir sera pondérée par une note de participation générale ainsi qu'une note de présentation orale de l'enquête en cours (exposé de 10 mn maximum).		
Contrôle dérogatoire et session 2	Préparation et remise à la dernière séance d'une note de synthèse de cinq pages, appuyée sur un dossier constitué par l'étudiant(e) à travers une recherche documentaire et une enquête de terrain. La note finale attribuée à ce devoir sera pondérée par une note de participation générale ainsi qu'une note de présentation orale de l'enquête en cours (exposé de 10 mn maximum).		

3JSPY119	Politique de la ville: mise en perspective historique et comparative	Volume horaire 24h	T. KIRSZBAUM
<p>Ce séminaire propose aux étudiants une réflexion sur la politique de la ville, appréhendée dans une double perspective historique et comparative. Il s'agit tout d'abord de replacer le « problème des grands ensembles » dans une histoire longue de l'habitat populaire et de montrer comment les objectifs et instruments de la politique de la ville, née en réponse à ce problème, ont évolué au fil du temps. La question française des « banlieues » est n'étant pas isolée, la seconde partie du séminaire sera consacrée à une comparaison avec les États-Unis. Seront successivement évoquées : la ségrégation spatiale des minorités, la quête de "mixité" dans à travers les politiques de rénovation urbaine, la participation des habitants dans les politiques urbaines des deux pays.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Cet enseignement est évalué par une note bibliographique sur un thème en relation avec le séminaire, avec une pondération liée à la participation orale de l'étudiant-e.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par un examen écrit de deux heures destiné à évaluer les connaissances.		

3JPI0016	Droit de l'asile et de l'immigration	Volume horaire 24h	M. S. SLAMA
<p>Le droit des étrangers et de l'asile est une matière en perpétuelle évolution. Elle obéit néanmoins à un certain nombre de constantes en étant tiraillée entre le droit et la politique, entre les exigences du respect des droits de l'homme et les tentations souverainistes et protectionnistes des Etats. C'est aussi une matière qui relève de plus en plus de règles et jurisprudences internationales et européennes, particulièrement celles de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme. En droit interne, ce droit a longtemps été caractérisé par une situation « d'infra droit », dépendant essentiellement des circulaires et pratiques administratives avec un contrôle juridictionnel quasi-inexistant. Toutefois depuis le début des années 1980 les interventions du législateur sont de plus en plus fréquentes (une loi tous les deux ou trois ans, en fonction des alternances politiques) et les textes légaux et réglementaires se sont multipliés (au point qu'un Code – le CESEDA – a été créé en 2005).</p> <p>Le cours sera essentiellement orienté sur la dimension contentieuse du droit des étrangers. Le contentieux des étrangers représente en effet une part significative de l'activité des juridictions. De nombreux étudiants issus des formations de M2 en droits de l'homme exercent une activité dans ce secteur (comme avocat, au sein d'ONG ou d'organisations internationales, comme magistrats ou au sein de l'administration). Dans une démarche clinique, il s'agira à partir de dossiers concrets de dégager des stratégies de défense des étrangers et des demandeurs d'asile aussi bien devant les juges administratifs, judiciaires, mais aussi devant le Conseil constitutionnel, la CJUE ou la Cour EDH. L'étude de ces cas contentieux permettra de dégager les traits saillants de la matière et ses principales évolutions »</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	La note est composée à 50% d'une plaidoirie orale sur un dossier (20 minutes) ou d'un rapport d'observation d'audiences d'une juridiction traitant du droit des étrangers ou de tout autre organisme où se pratique le droit des étrangers (30 à 40 pages) et pour 50% d'un cas pratique pouvant prendre la forme de la rédaction d'une requête ou d'un formulaire de requête à partir d'un dossier réel (5 heures).		
Contrôle dérogatoire et session 2	Un oral de 20 minutes portant sur un thème d'actualité en droit des étrangers tiré au sort (arrêt, article de presse, document institutionnel, etc.).		

3JSPY115	Protection internationale des droits de l'homme	Volume horaire 24h	M. BENLOLO-CARABOT
<p>Ce cours se donne pour objectif de former les étudiant-es au droit international des droits de l'homme, en attirant leur attention sur à la fois son histoire intellectuelle et politique et les grands paradigmes qui le structurent aujourd'hui (juridictionnalisation, constitutionnalisation), ainsi qu'en les invitant à réfléchir à son autorité et ses effets. L'ensemble de l'enseignement est conçu comme destiné à susciter l'analyse et la distanciation critique vis à vis de l'objet étudié. Chaque année, le cours comprend une analyse thématique (par ex. : les migrations dans le droit international et européen des droits de l'homme).</p> <p>Le cours a été conçu en étroite relation avec le cours de contentieux européen des droits de l'homme, qui en est le prolongement et le complément. Il repose comme celui-ci sur des lectures personnelles des étudiant-es ; ainsi chacun-e doit utiliser, exploiter et connaître un manuel de droit international et européen des droits de l'homme afin que les séances du cours soient des séances d'approfondissement.</p> <p>Un fascicule comprenant documents et articles sur lesquels le cours en séance prend appui est distribué en début de semestre. Il est attendu des étudiant-es un grand niveau de participation orale en séance ; l'enseignement est pensé sur un mode interactif qui nécessite la préparation et la participation active des étudiant-es.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Ce séminaire est évalué par une épreuve écrite de cinq heures destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et détaillée.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Epreuve écrite de 5h, destinée à évaluer la capacité des étudiant-es à argumenter de manière rigoureuse et détaillée.		

	<b>Bonus au diplôme Mémoires et usages publics du passé (Labex Nanterre)</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	<b>M.-C. LAVABRE</b>
<p>Ce séminaire, d'enseignement et de recherche, prend la forme de quatre journées d'études, auxquelles contribuent des spécialistes de divers pays européens, et de réunions intermédiaires spécifiquement ouvertes aux étudiants et doctorants. Filmé et disponible en ligne, le séminaire est également ouvert à un public plus large.</p> <p>Le séminaire constitue depuis plusieurs années un lieu de réflexion sur les diverses approches qui constituent la mémoire comme objet des sciences sociales et vise à éprouver leur validité sur des terrains empiriques variés. Il porte notamment attention aux traditions théoriques et aux disciplines qui se sont saisies de la question de la mémoire, d'une part, à la chronologie et aux enjeux contemporains du phénomène mémoriel dans divers pays et à des échelles diverses, d'autre part. Il s'agit de mettre au jour les décalages théoriques, de temporalité et d'objets mais aussi les transversalités et la circulation des approches qui constituent aujourd'hui la question de la mémoire en France et ailleurs.</p> <p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
<p>Contrôle continu: note de synthèse ou note de lecture</p>			
<p>Contrôle dérogatoire et session 2: note de synthèse ou note de lecture</p>			

## Compétences en langues étrangères

3JPI9011	Lecture en langues étrangères	Volume horaire 24h	A. SIMONIN
<p>Ce séminaire se propose d'explorer, en privilégiant une approche bilingue (visionnage de documents en anglais, exposés oraux des étudiants en anglais si possible ou en français) les questions d'actualité du monde anglo-saxon, les États-Unis et le Royaume-Uni en particulier. Le but recherché est de faire participer activement les étudiants, en essayant de « décomplexer » le rapport à la langue anglaise et en vue d'acquérir en huit séances une certitude : en disposant des bases d'une grammaire élémentaire, en s'efforçant d'enrichir son vocabulaire, tout le monde peut parler anglais. Et il vaut mieux parler un anglais imparfait que rester silencieux en étant paralysé par une impossible perfection. Une maîtrise correcte de l'anglais, en particulier à l'oral, est aujourd'hui indispensable dans la recherche comme dans les filières de professionnalisation. Les étudiants de Master disposent de ces bases que ce séminaire cherche à renforcer. Les sujets traités sont des sujets de l'actualité la plus immédiate, y compris polémique afin de favoriser les jeux de rôle et l'exposition de points de vue différents mais toujours argumentés en raison, mobilisant les références de sciences politiques, de philosophie, de littérature, de cinéma etc. propres à chaque intervenant. Un dossier de presse en langue anglaise est remis d'un séminaire sur l'autre. Le contenu de ce dossier fait l'objet d'un exposé oral de dix minutes présenté par deux groupes d'étudiants à chaque séance. La note est collective. L'important est d'amorcer une progression dans le – maniement de la langue anglaise, certes, mais aussi dans la maîtrise des techniques de plan, de fluidifier la présentation orale et d'éprouver le bénéfice du travail en commun. Le contrôle est continu, fonction de la présence régulière, de la participation active, volontaire et réitérée aux deux présentations orales de dix à quinze minutes qui ont lieu à chaque séminaire. Un dossier de presse constitué par chaque groupe d'étudiant avec un résumé de deux pages en anglais est demandé à la fin du séminaire et se voit attribué une note qui participe à la notation globale de l'étudiant.</p>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Un exposé oral de dix minutes présenté par deux groupes d'étudiants à chaque séance à partir d'un dossier de presse en langue anglaise remis d'un séminaire sur l'autre. Un dossier de presse constitué par chaque groupe d'étudiant avec un résumé de deux pages en anglais est demandé à la fin du séminaire et se voit attribué une note qui participe à la notation globale de l'étudiant.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Un dossier de presse constitué par chaque groupe d'étudiant avec un résumé de deux pages en anglais est demandé à la fin du séminaire et se voit attribué une note qui participe à la notation globale de l'étudiant.		

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS - SEMESTRE 2

### Voie recherche

<b>3JPI0012</b>	<b>Mémoire de recherche</b>		
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Redaction d'un mémoire de recherche et soutenance		
Contrôle dérogatoire et session 2	Redaction d'un mémoire de recherche et soutenance		

<b>3JPI9011</b>	<b>De l'enquête à l'écriture en science politique</b>	<b>Volume horaire 45h</b>	<b>P. LABORIER et équipe enseignante</b>
Ce module méthodologique se donne comme objectif			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter de manière illustrée la palette des différentes méthodes en sciences sociales : archives, entretiens approfondis, entretiens collectifs, observation directe ou participante, méthodes statistiques</li> <li>• Etudier manière dont il convient d'ajuster les différentes méthodes aux divers types d'objets de recherche des étudiants du Master 2</li> <li>• Inviter les étudiants à présenter leurs matériaux de recherche recueillis selon les méthodes spécifiques et réfléchir aux usages de ces matériaux.</li> <li>• Se former à l'intégrité scientifique</li> </ul>			
Une initiation a lieu après la pré-rentrée et avant le début des séminaires, puis l'approfondissement se fait au début second semestre			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Un travail réflexif à partir de la mobilisation des méthodes		
Contrôle dérogatoire et session 2	Un travail réflexif à partir de la mobilisation des méthodes		

### Voie stage

<b>3JPI00LI</b>	<b>Observer les institutions</b>	<b>Volume horaire 10h</b>	<b>K. AKOKA</b>
Comment observer et analyser les institutions? Ce cours reviendra sur les postures, les étapes et les démarches de l'analyse des organisations en s'appuyant sur des études des cas. L'accent sur mis sur des organisations oeuvrant à l'international.			
Contrôle continu	Cet enseignement est évalué par un exposé oral de vingt à trente minutes destiné à évaluer la capacité des étudiant-es à analyser l'institution dans laquelle ils font leur stage et restituer les résultats de leurs analyses.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par un exposé oral de vingt à trente minutes destiné à évaluer la capacité des étudiant-es à analyser l'institution dans laquelle ils font leur stage et restituer les résultats de leurs analyses.		

<b>3JPI0017</b>	<b>Montage de dossiers de financement</b>	<b>Volume horaire 10h</b>	<b>E. HENRY</b>
Sur la base de l'expérience professionnelle de l'intervenante, le cours propose aux étudiants une introduction pratique au cycle du projet : identification des besoins, formulation du projet, financement et mise en œuvre, suivi/évaluation. Les questions liées à la prise en compte et à l'implication des bénéficiaires à chacune des étapes seront discutées, les partenaires techniques et financiers clefs des acteurs de mise en œuvre identifiés.			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Cet enseignement est évalué par un travail écrit consistant en la production d'un document de mise en œuvre d'un projet.		
Contrôle dérogatoire et session 2	Cet enseignement est évalué par un travail écrit consistant en la production d'un document de mise en œuvre d'un projet.		

### **ONG internationales et pratiques**

<b>3JPI0018</b>	<b>ONG internationales et pratiques</b>	<b>Volume horaire 8h</b>	<b>M. REKACEWICZ</b>
<b>« Cartographier l'international »</b>			
A travers quelques thèmes de l'actualité internationale (Migrations et circulations globales; frontières, territoires et conflits; inégalités et colonialisme) nous déconstruisons la carte pour mieux en comprendre la logique et les intentions à l'origine de sa composition. Nous verrons pourquoi et comment la carte est un objet qui représente tout sauf la réalité, qui est le produit d'une construction intellectuelle subjective et par conséquent, une représentation facile à « manipuler » et très efficace à utiliser comme instrument de « propagande » notamment à l'international.			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Elaboration d'une carte produite à partir d'un travail de collecte de données		
Contrôle dérogatoire et session 2	Elaboration d'une carte produite à partir d'un travail de collecte de données		

<b>3JPI0019</b>	<b>Expertise des organisations internationales : étude de cas</b>	<b>Volume horaire 9h30</b>	<b>M. NEUMAN</b>
<b>« La critique au sein de l'humanitaire: l'apport des sciences sociales »</b>			
Comment organiser la réflexion et la critique au sein de l'humanitaire ? En se basant sur l'expérience du CRASH, le centre de réflexion de MSF à Paris, dont il sera restitué l'histoire, nous tenterons de montrer l'apport des sciences sociales et humaines aux pratiques humanitaires. Nous reviendront en particulier sur une enquête de terrain au Yémen destinée à documenter l'insécurité affectant le travail médical et la manière avec laquelle le personnel tentait de se protéger, ainsi que sur une recherche de deux ans ayant abouti à la publication d'un ouvrage critique sur les évolutions de la gestion des risques au sein du secteur humanitaire.			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Contrôle continu	Production d'une note bibliographique sur un ouvrage portant sur l'analyse sociologique de l'humanitaire		
Contrôle dérogatoire et session 2	Production d'une note bibliographique sur un ouvrage portant sur l'analyse sociologique de l'humanitaire		



3JPI0020	Analyses critiques de la coopération et de développement	Volume horaire 10h	Mme WOLMARK A. CAPODANNO
<p><b>Mme WOLMARK</b></p> <p><b>« Figures des victimes de violence liées au genre dans la communication et les discours humanitaires »</b></p> <p>Ce cours vise à analyser la communication autour des actions en faveur des victimes de violences sexuelles à partir des rapports et campagne de certaines ONGs. Il s'agit aussi de comprendre comment cette communication construit des figures de victimes autant qu'elle décrit et dénonce la réalité des violences subie par les femmes dans les conflits armés et sur les parcours de migration. En contrepoint, la communication – ou l'absence de communication – d'associations françaises travaillant dans le champ de l'asile de la migration seront-elles aussi décryptées.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Fiche de lecture sur un ouvrage choisi en concertation avec l'enseignante		
Contrôle dérogatoire et session 2	Fiche de lecture sur un ouvrage choisi en concertation avec l'enseignante		

## BONUS AU DIPLOME

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

# STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

## **1/ Pour la formation initiale :**

**1/** Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

**2/** Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

## **Contact pour les stages :**

Sophie TRABON

[strabon@parisnanterre.fr](mailto:strabon@parisnanterre.fr)

Bâtiment F-bureau 139

## **2/ Pour la formation continue :**

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

### **Contact : Service de la Formation Continue**

Accueil : [formation-continue@liste.parisnanterre.fr](mailto:formation-continue@liste.parisnanterre.fr)

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

- **Durée du stage : 2 mois minimum**
- **Date du début du stage : à partir de février 2019**
- **Important : la fin du stage et son évaluation doivent avoir lieu avant la fin du jury.**

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant-e-s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau

### Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

### Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

### Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

### Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES

(Texte voté par le conseil de l'UFR DSP le 12 mai 2015)

L'article 20 de la loi du 11 février 2005 prévoit qu'il revient à tous les établissements d'enseignement supérieur d'offrir aux étudiants, lorsque ceux-ci présentent des besoins particuliers liés à un handicap, les adaptations et les accompagnements nécessaires pour leur permettre d'accéder aux savoirs dispensés dans le cadre de la formation choisie, mais aussi pour passer leurs examens dans les meilleures conditions possibles.

Les aménagements compensatoires, précisément parce qu'ils tendent à garantir l'égalité des chances, sont accordés aux étudiants concernés dès lors qu'ils se révèlent justifiés par le type de handicap de l'étudiant.

## 1. PRINCIPE

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Les aménagements sont variables en fonction du handicap de l'étudiant et de la nature de l'épreuve (écrite, orale, pratique). C'est le médecin en chef du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), habilité en tant que référent par la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées), qui délivre les attestations notifiant les aménagements devant être mis en place.

**Deux situations sont à distinguer en matière d'organisation des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap :**

### ○ **Handicap permanent**

Il appartient aux étudiants qui souhaitent bénéficier d'un aménagement d'examens de prendre contact avec le Service de Médecine Préventive (SUMPPS), pour rencontrer le médecin en chef de l'université en vue d'établir leur fiche médicale notifiant les aménagements.

- *Le Service de médecine préventive est situé au Bâtiment E, salle E05, Tél. : 01 40 97 75 33  
Courriel : [medecine-preventive@parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@parisnanterre.fr)*

Cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire et être renouvelée chaque année.

### ○ **Handicap temporaire**

Il appartient à l'étudiant de signaler sa situation de handicap temporaire au médecin en chef de l'université, qui lui notifiera les aménagements compensatoires à mettre en œuvre par le Service Handicap et le référent handicap de l'UFR en charge de la filière correspondant à l'inscription de l'étudiant.

- *Le Service Handicaps & Accessibilités est localisé au bâtiment DD, salle R05, au rez-de-chaussée. Tél. : 01 40 97 58 79 ou 01 40 97 72 34 - Courriel : [handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr](mailto:handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr)*

En présence d'un handicap temporaire, l'étudiant doit se manifester bien avant les épreuves pour lesquelles il a besoin d'une aide particulière, soit 15 jours au moins avant la passation de ses examens.

## **Dispositions en vigueur pour les épreuves de Contrôle continu (CC) :**

- Si un tiers temps (*une majoration supplémentaire par rapport à la durée normale qui est consacrée pour l'épreuve*) est prévu, l'étudiant présentera à l'enseignant en charge de l'épreuve la notification officielle de la disposition qui lui a été accordée, afin de bénéficier de l'aménagement particulier qui a été délivré par le Médecin en chef du SUMPPS. Dès l'annonce de la date prévue pour l'examen, l'étudiant doit prévenir l'enseignant chargé du TD.
- Si un tiers temps est accordé, avec assistance d'un secrétaire pour composer ou bien un autre aménagement (transcription braille, interprète LSF, etc.), l'étudiant doit contacter préalablement le référent handicap au sein du secrétariat pédagogique de l'UFR, dès la connaissance de sa date de partiel. Ensuite, il appartient au référent handicap de l'UFR concerné d'organiser l'épreuve en réservant une salle et en prenant contact avec le Service handicap afin de prévoir la présence d'un secrétaire ou bien d'une aide à la transcription en braille, d'un interprète en langue des signes, voire d'un matériel informatique adapté.

## **Dispositions en vigueur pour les examens de fin de semestre (Contrôle Terminal) :**

- Le référent handicap de l'UFR prendra connaissance du calendrier général des épreuves, puis prendra contact avec le Service handicap qui organisera, le cas échéant, la mise à disposition d'un secrétaire ou toute adaptation nécessaire. Lorsque l'étudiant en situation de handicap renonce à passer une épreuve d'examen, il doit informer son UFR de rattachement ainsi que le Service Handicaps et Accessibilités, et cela, dès que possible.
- Pour chacun des deux semestres, ainsi que pour la session des rattrapages (seconde session), l'étudiant en situation de handicap recevra un calendrier individualisé des épreuves correspondant aux EC de la filière correspondant à son inscription pédagogique.

## **2. LE DÉROULEMENT DES EXAMENS**

Attention : le service Handicap & Accessibilités a pour vocation d'intervenir dans la préparation de l'organisation des examens en tant que service support, pas dans sa mise en place.

### **Les aménagements peuvent être les suivants :**

#### **1. Une majoration de temps supplémentaire :**

Les étudiants qui ont des troubles qui le justifient bénéficient d'un temps supplémentaire pour les examens. Ce temps majoré est généralement égal à un tiers du temps alloué aux autres étudiants du cours, mais il revient au médecin en chef universitaire de l'évaluer au mieux, donc de le moduler éventuellement en deçà ou au-delà selon l'intensité du handicap (trouble de santé, taux d'invalidité, etc.), selon un barème préétabli par le médecin conseil de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- **Les étudiants peuvent également bénéficier d'une aide à l'écriture. Il peut être proposé un micro-ordinateur** sans connexion internet (*le matériel utilisé doit être désactivé des fonctions de communication sans fil : Wi-Fi et Bluetooth*) et disposant d'un correcteur orthographique pour les personnes présentant une dysgraphie ou bien un logiciel de synthèse vocale pour les personnes déficientes visuelles. Enfin, pour faciliter l'impression de la copie d'examen à l'issue de l'épreuve, le secrétariat pédagogique doit prévoir une clé USB pour la récupération de la copie et réaliser son impression.

- **Une assistance d'un secrétaire d'examen** qui écrit sous dictée peut être prévue pour les candidats qui ne peuvent pas écrire à la main ou utiliser leur propre matériel sur avis du médecin universitaire, qui est désigné par la CDAPH (*Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*) de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- *Par ailleurs, la Circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011, article 4 sur la règle dévolue au « Temps majoré », précise que l'étudiant devra bénéficier d'une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la même journée ; cette période ne doit pas en toute hypothèse être inférieure à une heure. Pour ce faire, ils pourront commencer (si nécessaire) une épreuve écrite en décalage d'une heure au maximum avec les autres candidats.*

## 2. Adaptation des sujets d'examens pour les étudiants handicapés visuels

La prestation d'adaptation sous forme d'agrandissement pour les malvoyants ou bien de transcription en braille peut être réalisée par le Service Handicap.

- L'enseignant dépose le sujet, de préférence au format texte (écriture machine), à adapter au moins 10 jours avant l'examen auprès du secrétariat pédagogique. Il reviendra ensuite au référent handicap de la composante UFR de le remettre au Service Handicap pour effectuer ladite transcription.

## 3. Une salle d'examen spécifique: si nécessaire, l'étudiant devra être dans une salle à part.

Le secrétariat pédagogique de la composante (*UFR de rattachement de l'étudiant*) se chargera de réserver une salle et de l'installation matérielle dans la salle d'examen. La salle d'examen doit être rendue accessible aux candidats (par exemple : plan incliné, ascenseurs aux dimensions, toilettes aménagées,...)

- Dans le cadre du Contrôle continu, les enseignants concernés doivent transmettre au référent handicap les horaires d'examen au moins 10 jours avant la tenue de l'épreuve.
- Pour le Contrôle terminal, le secrétariat pédagogique, *via* son référent handicap, transmet le calendrier des examens (*date, horaire et salle*) et les besoins en aménagement au Service Handicap. Il convient de s'assurer de la remise effective du sujet aux étudiants composant dans une salle à part. L'enseignant responsable doit passer au moins une fois dans la salle à part où compose l'étudiant pour répondre à ses éventuelles interrogations sur les termes du sujet (énoncé).

4. **La surveillance** : si l'étudiant compose dans une salle à part, il devra bénéficier d'un surveillant au même titre que les autres étudiants. Un vacataire ou un secrétaire pédagogique/référent handicap de l'UFR peut être amené à assurer la surveillance.

- *Rappelons que la responsabilité de la surveillance incombe au département (UFR) au même titre que pour les étudiants valides.*

5. **Le secrétariat aux examens** : lorsqu'un étudiant est empêché d'écrire manuellement (handicap des membres supérieurs ou handicap visuel), il bénéficie d'un secrétaire qui rédige la copie sous sa dictée.

**Le service recruteur** (Service handicap) **doit s'assurer que chaque secrétaire possède les connaissances correspondant au champ disciplinaire de l'épreuve et que son niveau est adapté à celui de l'examen.**

- *Les secrétaires d'examens sont recrutés par le Service Handicap & Accessibilités sur Fiche de poste et ils signent la Charte de bonne conduite (voir les pièces annexes). Un enseignant de la discipline peut être amené à effectuer un secrétariat d'examen, à titre exceptionnel, si la technicité de l'épreuve l'exige.*

6. **Assistance d'un spécialiste des modes de communication des sourds et malentendants** : il est possible pour les étudiants déficients auditifs de bénéficier pendant la première heure d'examen (écrit) de l'assistance d'un spécialiste, ceci afin que certains mots du sujet soient reformulés ou explicités (*les personnes sourdes et malentendantes n'ayant pas le même accès à la langue écrite que les personnes entendant, car la LSF étant leur première langue et le français une deuxième langue ; l'interprétation en LSF se fait sur la forme du texte et sur les termes de l'énoncé, mais pas sur le fond*). En revanche, dans le cas d'une évaluation des connaissances à l'oral, l'interprète LSF est indispensable sur toute la durée de l'épreuve.

- *Ce dispositif exige l'intervention d'un personnel formé et spécialisé. Le Service Handicap met en place ce type d'aide à la communication sur demande pour assurer l'interface en LSF (Langue des signes française), et cela, via son prestataire ARIS.*

**7. L'utilisation d'aides techniques** : l'étudiant peut utiliser son propre matériel, ce qui donnera lieu à une vérification du contenu (fichiers cachés, déconnexion internet,...) par le référent handicap, sinon il peut demander à se le faire prêter par le Service Handicap (*micro-ordinateur, tablette braille, télé-agrandisseur, etc.*), muni des logiciels adaptés (*synthèse vocale Jaws, logiciel de dictée vocale Dragon dictate,...*).

*Toutefois, l'assistance d'un secrétaire d'examen pour un étudiant en situation de handicap visuel est recommandée pour parer à toute difficulté technique. Ainsi, une transcription manuelle de la copie pourra être réalisée en cas de dysfonctionnement du matériel utilisé ou bien dans le cas de non transcription en braille du sujet, eu égard aux délais de réalisation de ce type d'adaptation.*



# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).